



Octobre 2015
N°82

Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



ÉDITO

Pour un mix énergétique 100 % renouvelable d'ici 2050

La conférence des Nations-Unies sur le changement climatique (la COP 21), qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre, est un rendez-vous diplomatique majeur dont la réussite ou l'échec conditionnera l'avenir commun de l'humanité. Cette échéance cruciale doit, en effet, aboutir à un nouvel accord international sur le climat dans l'objectif de maintenir le réchauffement en deçà de 2° C.

La combustion des ressources fossiles, comme le pétrole, le charbon et le gaz, est à l'origine de 80 % de nos émissions de gaz à effet de serre et constitue ainsi la principale cause du dérèglement climatique. Ajoutons que ces ressources sont non renouvelables et qu'elles s'épuiseront donc à plus ou moins brève échéance. La conjugaison de ces facteurs plaide donc en faveur d'une transition vers un nouveau modèle énergétique. Ce modèle susceptible de fournir de l'énergie abordable à tous les habitants de la planète, riches et pauvres, sans nuire à l'environnement, c'est un mix énergétique 100 % renouvelable. L'eau, le vent, le soleil, la géothermie ou la biomasse sont autant de sources d'énergies non polluantes et disponibles aussi longtemps que la nature pourra les produire.

Lors de la COP 21, le WWF plaidera pour que le mix énergétique mondial comprenne 20 % d'énergies renouvelables dès 2020, puis 100 % d'ici 2050. Ce programme est réalisable techniquement, souhaitable économiquement et nécessaire si l'on veut éviter un dérèglement climatique majeur. Sa réussite implique toutefois de réorienter au plus tôt les investissements financiers qui se portent aujourd'hui sur l'exploitation des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

Il est en outre tout à fait envisageable de parvenir à réduire la consommation d'énergie mondiale de 15 %, d'ici 2050, sans pour autant freiner le développement, notamment des pays les moins avancés. Pour relever ce défi, des solutions technologiques innovantes devront être déployées et des standards d'efficacité énergétique pertinents mis en place.

Avançons ensemble pour la COP 21 !

Frédérique Chegaray

À LA UNE

COP 21, UN RENDEZ-VOUS DÉCISIF POUR ENGAGER UNE SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES



Pierre Cannet, Responsable des programmes Climat et Énergie

Sur les Traces du panda : Quel est l'enjeu de la Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique qui se déroulera à Paris en décembre ?

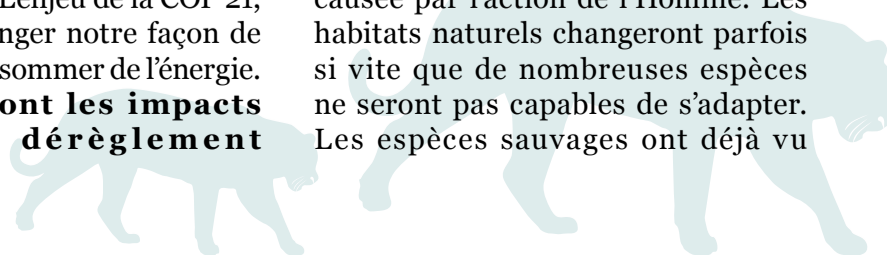
Pierre Cannet, Responsable du programme Climat et Énergie :

Depuis notre entrée dans l'ère industrielle, les températures ont augmenté de 0,9° C avec des impacts majeurs en cours. Ce dérèglement est actuellement dû aux activités humaines, plus précisément par nos émissions de gaz à effet de serre. Attaquons-nous à la source du problème. Depuis des décennies, 80 % de la hausse constatée de ces émissions est due à la combustion des énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz, exploitation qui, en outre, génère des pollutions massives et participe à la dégradation de notre patrimoine naturel commun. L'enjeu de la COP 21, c'est donc de changer notre façon de produire et de consommer de l'énergie. **STP : Quels sont les impacts concrets du dérèglement**

Le WWF est mobilisé vers la Conférence de Paris sur le climat (COP 21) et appelle à un cadre mondial robuste de lutte contre le dérèglement climatique, pour protéger la Planète et les plus vulnérables.

climatique sur notre planète ?

PC : La réalité du dérèglement climatique n'est plus remise en question et on peut déjà en mesurer les conséquences. Les glaciers reculent, la banquise fond, les régimes de précipitations se dérèglent un peu partout, des îles sont menacées de disparition, les océans s'acidifient et pourraient perdre leur capacité à absorber le carbone. On assiste à la migration d'espèces tant végétales qu'animales vers des régions plus fraîches ou à des altitudes plus élevées. L'impact du dérèglement risque d'ailleurs d'être considérable sur la biodiversité et nous craignons même une sixième vague d'extinction massive des espèces animales, la première dans l'histoire de notre planète qui serait causée par l'action de l'Homme. Les habitats naturels changeront parfois si vite que de nombreuses espèces ne seront pas capables de s'adapter. Les espèces sauvages ont déjà vu



leurs populations régresser de moitié depuis quatre décennie et cette pression croissante devient difficilement supportable pour nombre d'entre-elles. Prenons le cas de l'éléphant. Les climatologues estiment à très court terme des épisodes secs plus longs en Afrique subsaharienne et donc l'expansion des terres arides. Les aires où l'éléphant est aujourd'hui protégé ne correspondraient plus alors à ses besoins. L'Homme ne sera pas épargné. La sécurité alimentaire, l'accès à l'eau pourraient devenir des sources de conflits majeurs. Il est dorénavant nécessaire de prendre en compte la crise climatique avant toute prise de décision et ce dans l'ensemble des champs de la société, privés comme publics.

STP : Que doit nécessairement contenir l'accord qui pourrait émerger de la COP 21 ?

PC : L'humanité dispose de très peu de temps pour éviter un emballement climatique incontrôlable et maintenir le dérèglement bien en deçà de 2° C. Or nous empruntons à ce jour une très mauvaise trajectoire qui nous mènerait à une augmentation des températures de plus de 3° C d'ici la fin du siècle. Les 195 pays participants doivent donc s'engager à amplifier leurs efforts de réductions de gaz à effet de serre, mais aussi à adopter des mesures efficaces pour prévenir les conséquences désormais inévitables du changement climatique et renforcer la coopération au profit des pays les plus démunis. Le WWF, qui dispose d'un statut influent d'observateur dans les négociations internationales, appellera à des progrès en faveur des énergies renouvelables et de

NOUS DEMANDONS QUE DÈS 2020, LE MIX ÉNERGÉTIQUE MONDIAL COMPRENNE 20 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

l'efficacité énergétique, investissements dont les bénéfices attendus sont considérables aussi bien en terme de créations d'emplois que de santé publique et de bien-être des populations. Notre agenda est clair. Nous demandons que, d'ici 2020, le mix énergétique mondial comprenne 25 % d'énergies renouvelables, que l'effort en matière d'économies d'énergie soit doublé et qu'il soit mis un terme à toute déforestation, les forêts jouant un rôle majeur dans la séquestration des gaz à effet de serre. Nous préparons ainsi un horizon 2050 entièrement renouvelable sans énergies fossiles.

STP : Mais la lutte contre le dérèglement climatique n'est pas seulement l'affaire des diplomates ou des gouvernants !

PC : C'est notre verdict. Au-delà du rendez-vous diplomatique de Paris, nous contribuons à l'émergence d'un vaste mouvement déterminé à agir en faveur du changement avec l'ensemble de la société civile. Nous voulons impliquer les sphères professionnelles, spirituelles, scientifiques, culturelles, artistiques... pour relever ce défi. Le 29 novembre, rejoignez-nous pour une marche mondiale. Et au lendemain de la COP21, continuons la mobilisation. Chacun peut s'engager en faveur du climat en réduisant son empreinte écologique. Soutenez le WWF dont les programmes s'emploient, partout dans le monde, à préserver et restaurer les écosystèmes précieux comme les forêts, les océans, les littoraux... et à protéger la biodiversité qui demeure notre meilleur atout pour atténuer l'impact des dérèglements climatiques.

EN BREF

PANDATHLON : UN SUCCÈS QUI SE CONFIRME ANNÉE APRÈS ANNÉE



Samedi 27 juin, fatigués mais le sourire aux lèvres, les 150 participants du Pandathlon 2015 ont atteint le Nid d'Aigle, dans le massif du Mont-Blanc, à 2 400 mètres d'altitude. Pour relever un tel défi, ils auront parcouru, le temps d'une journée magnifiquement ensoleillée, 18 kilomètres et gravi 1 500 m de dénivelés, au prix d'un formidable dépassement de soi. Mais les Pandathlètes n'auront manqué ni de motivation, ni du soutien et de la bonne humeur communicative des très nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour contribuer au succès de l'événement.

Ce beau challenge écologique, sportif et festif est organisé depuis 2010 par le WWF-France et éco-conçu pour que son impact sur l'environnement soit le plus modeste possible. Le Pandathlon a ainsi reçu, cette année, le Haut Patronage du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en tant qu'événement sportif exemplaire.

Les participants ont été une nouvelle fois à la hauteur de cette grande aventure humaine et solidaire et sont parvenus à collecter plus de 45 000 € qui seront consacrés à des actions concrètes de protection de l'environnement et de sauvegarde du Mont-Blanc. En effet, grâce au Pandathlon, le WWF-France et la Commune de Saint-Gervais ont pu initier un projet écologique novateur et ambitieux : la restauration du Mont-Lachat. Cette opération consiste à détruire des bâtiments militaires vétustes, aujourd'hui inutilisés, et à restaurer l'équilibre écologique du site, en d'autres termes, à redonner ses droits à la nature.

Au-delà de la renaturalisation du seul Mont-Lachat, ce projet s'inscrit dans une vaste réflexion visant à faire du massif du Mont-Blanc, le toit de l'Europe, un espace mieux préservé. En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, de tous les points culminants continentaux dans le monde, il est le seul à ne pas bénéficier d'un statut de protection environnementale.

Il est déjà temps de préparer la prochaine édition. Pour y prendre part, les participants, qu'ils soient particuliers ou entreprises, peuvent d'ores et déjà constituer leurs équipes de trois personnes et collecter un minimum de 900 € auprès de leur entourage.

Les inscriptions sont accessibles sur <http://www.pandathlon.fr/participer>



LE SAVIEZ-VOUS ?

SE REPRODUIRE N'EST PAS TOUJOURS SI FACILE

Pour de nombreux animaux, et notamment les mammifères, il est courant que la saison des amours soit limitée dans le temps. Ainsi, chez certains lémurins, petits primates de Madagascar, la femelle n'est réceptive que de un à trois jours dans l'année, en dehors desquels son vagin demeure obstinément fermé. Pis, le porc-épic américain ne dispose que de quelques heures chaque année pour espérer se reproduire. Le panda doit, pour sa part, faire face à un double obstacle, une période d'accouplement brève et une population de faible taille, limitant les rencontres des deux sexes.

L'environnement, souvent la température du milieu, régule la reproduction d'espèces comme le saumon dont le frai est bloqué au-delà de 12° et en deçà de 4°. L'huitre, mollusque marin hermaphrodite cyclique, mâle une année, femelle la suivante, se reproduit de mai à septembre sous nos latitudes mais elle ne libère ses œufs microscopiques, par centaines de milliers, uniquement dans une eau à 20° et pas trop salée.

Certains animaux dépensent une énergie considérable pour perpétuer l'espèce. Le jardinier satiné, petit oiseau australien, ne sera choisi par la femelle que s'il construit un nid d'une incroyable complexité, richement décoré à l'intérieur comme à l'extérieur, aux prix d'efforts colossaux qui lui font perdre 40 % de son poids. L'unique œuf du manchot-empereur antarctique

Chez certaines espèces, la reproduction est soumise à des contraintes sévères.



est protégé du froid et couvé tout à tour par la mère et le père qui alterneront, l'hiver durant, d'épuisants voyages pour se nourrir en mer.

D'autres enfin sacrifient leur vie pour transmettre leur patrimoine génétique. La femelle du saumon survit rarement au périple harassant qui la conduit vers sa rivière natale pour y pondre ses œufs. La pieuvre meurt de fatigue après avoir surveillé ses œufs, jour et nuit, pendant de longues semaines en se privant de nourriture. L'éjaculation du faux-bourdon est si forte que son pénis explose, son abdomen se déchire, ce qui provoque sa chute et sa mort. La reine des abeilles s'accouple ainsi avec une douzaine de ces kamikazes sexuels. Enfin, la veuve noire à dos rouge, petite araignée australienne, dévore son mâle avant même la conclusion des ébats.

MOBILISATION EN FAVEUR DE LA GRANDE BARRIÈRE DE CORAIL

Menée par le WWF, la campagne SOS Reef en faveur de la préservation de l'intégrité de la Grande Barrière de Corail a porté ses fruits. L'Australie devra agir contre l'industrialisation déraisonnée et les pollutions qui provoquent la dégradation de ce joyau du patrimoine naturel mondial.

La Grande Barrière de Corail ne figurera finalement pas sur la liste du patrimoine en péril de l'Unesco. L'organisation des Nations-Unies salue ainsi l'engagement de l'Australie à mettre en œuvre les actions nécessaires à une protection efficace et durable de ses récifs coralliens. Son gouvernement a notamment promis de remettre en question ses projets portuaires et d'interdire le dépôt de boues et résidus de dragage sur et près de la Grande Barrière.

Le risque était réel de voir la Grande Barrière de Corail, l'un des habitats marins les plus emblématiques du monde, devenir une vaste autoroute maritime ou une décharge géante. En effet, l'Australie privilégie depuis quelques années l'ouverture de mines de charbon et l'expansion de ports dédiés à l'exportation des matières premières dont le pays regorge.

Or, les chantiers occasionnés et le dragage nécessaire à la bonne circulation des navires entraînent le rejet massif de débris et résidus divers en mer. L'impact de telles opérations sur les eaux cristallines des récifs est majeur : asphyxie des coraux et destruction des herbiers marins où s'alimentent des espèces déjà en péril comme les tortues ou le dugong. En outre, l'essor continu du trafic maritime multiplie le risque d'accidents, de pollutions type marée noire et de collisions avec les baleines qui migrent à travers cette zone.

Une extraordinaire biodiversité marine et terrestre

Avec ses 2 300 kilomètres de long, la Grande Barrière est le plus grand ensemble corallien du monde offrant une formidable diversité de paysages marins

et terrestres. Cet écosystème riche et complexe abrite une gamme unique de communautés écologiques, d'habitats et d'espèces, endémiques pour beaucoup d'entre-elles : plus de 400 coraux, des milliers de poissons, 133 types de requins et de raies par exemple, ainsi qu'une grande diversité d'éponges, d'anémones, de vers marins, de crustacés, de mollusques... Au moins 30 espèces de baleines et de dauphins croisent sur le site qui est une importante zone de mise bas pour la baleine à bosse. Le dugong, menacé d'extinction, y trouve refuge. Les tortues marines et de très nombreux oiseaux s'y reproduisent en toute sérénité. On peut même assister à de grands rassemblements de papillons en hivernage.



Mais trente ans après son classement au patrimoine de l'humanité, force est de constater le déclin des habitats et de la biodiversité de la Grande Barrière. La moitié des coraux aurait ainsi disparu. La détérioration de la qualité des eaux, liée en grande partie aux activités agricoles le long de la côte, et le changement climatique constituent les principales menaces pesant sur la Grande Barrière de Corail. Le WWF reste mobilisé et travaillera sans relâche pour s'assurer que soient mises en œuvre les actions nécessaires à la préservation et à la restauration de cet écosystème marin si important en termes de conservation de la biodiversité. L'Australie devra d'ailleurs faire état des progrès enregistrés dès décembre 2016, puis tous les ans. Soutenez le WWF dans son combat pour enrayer l'actuel déclin de la biodiversité et favoriser le retour des coraux, des tortues, des dugongs et autres merveilles naturelles de la Grande Barrière de Corail.

À LA RENCONTRE DE



JOSÉPHINE LABAT
croit en la possibilité de gérer durablement les ressources de la mer

Ingénieur agronome de formation, je suis chargée du programme « pêche durable » au WWF. Aujourd'hui, 80 % des stocks de poissons sont surexploités ou exploités au maximum. Il est faux de penser que mers et océans puissent fournir

leurs richesses sans limites. Les enjeux sont écologiques, certes, mais aussi économiques et sociaux puisque des millions de familles vivent de la pêche et que les produits de la mer sont une ressource alimentaire majeure et sans alternative pour une grande partie des habitants de la planète.

Au WWF, j'ai l'opportunité de m'engager, d'œuvrer à l'émergence d'une prise de conscience, de contribuer à l'évolution des comportements et des pratiques. Les stratégies de pêche destructrices ne sont pas une fatalité. Je crois profondément en une gestion durable des ressources de la mer qui préserve l'intégrité de nos écosystèmes marins, assure la subsistance et le bien-être des communautés de pêcheurs et alimente la population sur la planète.

Joséphine



TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

PLUS DE NATURE DANS LA CITÉ

Favorisons le retour de la biodiversité dans nos quartiers

La nature, bien que discrète, n'est pas pour autant absente du milieu urbain. Les parcs et jardins publics, les arbres alignés le long des trottoirs mais aussi les cimetières, les rivières et leurs berges, les terrains en friche, les cours d'immeubles, les balcons fleuris et, de plus en plus souvent, les murs et toits végétalisés, constituent autant d'îlots de nature bien utiles pour absorber une partie de la pollution, limiter le ruissellement de l'eau de pluie et surtout favoriser l'expression d'un sentiment de bien-être chez les citoyens.

La ville accueille essentiellement une biodiversité ordinaire et opportuniste mais tout de même riche : de beaux arbres, le chêne ou le tilleul, des chauves-souris, des rongeurs, nombre d'insectes et d'oiseaux comme l'hirondelle et même le faucon crécerelle qui niche sur les toits de Notre-Dame de Paris.

Chacun d'entre nous peut contribuer à étendre la présence de la nature, par exemple dans la cour de l'immeuble, sur le toit ou le balcon, mais quelques précautions s'imposent. Ainsi, il convient de privilégier les espèces locales plutôt qu'exotiques et de veiller à assurer une certaine diversité en ne négligeant pas les plantes à nectar, les plantes aromatiques

et les fleurs sauvages. Pour leur entretien, des solutions écologiques éprouvées se substituent avantageusement à l'usage de produits chimiques.

Des aménagements, souvent simples à réaliser, suffisent pour attirer une faune variée. Une bûche percée de trous de diamètres différents, une brique emplie de tiges de bambou ou même quelques coquilles d'escargot feront le bonheur des abeilles sauvages, si précieux pollinisateurs. Mésanges et passereaux seront certainement séduits par la présence d'un nichoir facile à construire. Le hérisson, dévoreur de limaces, s'adapte à la vie en milieu urbain et se contente pour tout gîte d'un tas de feuilles mortes et de tiges d'arbuste coupées. Un pot d'argile garni de paille ne tardera pas à accueillir des hôtes, peut-être des perce-oreilles croqueurs de pucerons.

Pour information, sortie fin octobre 2015 du livre *La ville renaturée*.

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, pour 4 €, je souhaite m'abonner au trimestriel d'informations du WWF « Sur les traces du panda » (4 n°/1 an) (je remplis mes coordonnées au dos)





Ce poster est pour vous !

ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS

LE LEGS

Le legs est une disposition testamentaire vous permettant de désigner les bénéficiaires de votre patrimoine, il se réalise à votre décès dans le respect des règles que vous avez édictées.

Vous pouvez effectuer trois types de legs au profit du WWF.

- **le legs universel** : vous transmettez la totalité de votre patrimoine au WWF en préservant le droit du conjoint survivant et celui des enfants.
- **le legs à titre universel** : vous transmettez une quote-part (un quart, la moitié) de votre patrimoine à un ou plusieurs bénéficiaires.
- **le legs particulier** : vous choisissez de désigner les biens de façon précise pour chaque bénéficiaire : maison, somme d'argent...

Un geste de générosité et de conviction

En France, vos héritiers légaux, enfants et conjoints, sont prioritaires et une part de votre patrimoine doit leur être réservée :

- à la moitié des biens si vous avez un enfant
- aux 2/3 si vous avez deux enfants
- aux 3/4 si vous avez 3 enfants ou plus

Ainsi vous disposez librement de la part restante, appelée quotité disponible.

Si vous n'avez pas d'enfants vous disposez de l'ensemble de votre patrimoine, mais sans testament précis le jour de votre décès, vos biens seront attribués à l'État.

Votre legs en faveur de la Fondation WWF-France nous permet de sauvegarder des espaces naturels remarquables en France et de protéger des espèces menacées qui souffrent de trafic illégal et barbare. En 2012, Madame L. a institué la Fondation WWF France comme légataire universel pour un montant de 250 000 €.



Pour contacter le service legs, n'hésitez pas à contacter Delphine.

Par téléphone : 01 55 25 84 80

Par email : dlefranc@wwf.fr

Par courrier : Service Legs
1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris



VOUS AVEZ LA PAROLE

Chère Isabelle Autissier,
 Votre lettre m'a fait très plaisir. Aussi à mon tour, je veux vous remercier pour tout le dévouement et l'amour que vous et vos équipes témoignez à la nature, et pour votre persévérance dans cette lutte. Notre monde est ce que l'homme en fait et il a tellement besoin d'associations comme la vôtre. Je suis fière d'en faire partie.
 Encore une fois, merci à tous, merci à tous les membres actifs du WWF.

Christiane A.



Notre raison d'être.

Avec le WWF, vous avez la certitude que votre don sera utilisé efficacement à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.



Je remplis mes coordonnées :

NOM _____
 PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____
 VILLE _____
 Mon adresse mail : _____

Je renvoie ce bulletin avec mon chèque à :

WWF France
 Service Donateurs
 1, carrefour de Longchamp
 75116 Paris